

**DECISION N° 2017-132**

MP/MS/JG

La Directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu le décret n° 88-451 du 21 avril 1988 modifié, relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national d'études démographiques, et notamment l'article 15 ;

Vu l'arrêté de concours externe pour le recrutement d'un-e ingénieur-e d'études de 2ème classe BAP E, emploi- type : Administrateur-trice systèmes et réseaux à l'Institut national d'études démographiques;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Composition du jury du concours externe n° 2017-01 pour le recrutement d'un-e ingénieur-e d'études de 2<sup>ème</sup> classe, affectation : Service Informatique et Systèmes d'Information (SISI) de l'INED

**Président du jury** : **Julio Martins** – Ingénieur de recherche - Responsable du Service Exploitation et Infrastructures Informatiques (SE2I)  
Département du Système d'Information INSERM.

**Membres :**

- **Sylvain Baudry** - Ingénieur d'études de l'INED, détaché auprès de la direction générale des douanes et droits indirects
- **Delphine Remillon** - Chargée de recherche à l'INED - UR9 - Démographie économique
- **Amandine Morisset** – Ingénieure d'études à l'INED - Service des Enquêtes et Sondages (SES)
- **Yann Périn** – Ingénieur d'études à l'INED - Chef de service au Service Informatique et Systèmes d'Information (SISI)

**Article 2** : La directrice de l'INED sera chargée de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet d'un affichage au tableau pendant une durée de deux mois.

Fait à Paris le 29 mai 2017,  
La Directrice de l'INED,



Magda Tomasini